

UNDT/2019/080, Derseh

Décisions du TANU ou du TCNU

Le Tribunal a noté que non seulement le paiement du discrétionnat du spa, il faut remplir certaines conditions avant d'être considérée et accordé. L'une de ces conditions est que le superviseur du demandeur soumet une déclaration pour indiquer qu'il a pris les fonctions complètes d'un poste de niveau supérieur et s'il a démontré une capacité à répondre pleinement aux attentes de performance de toutes les fonctions du poste. Le Tribunal a noté que même si l'avocat de l'OSLA avait lancé une demande de SPA au nom du demandeur, son superviseur n'a pas soumis la déclaration comme requise et a montré par e-mail et autres éléments de preuve documentaires que la demande n'a pas été approuvée. De plus, il y avait sur le demandeur pour prouver qu'il a rempli toutes les fonctions de niveau supérieur du G-6 Post, mais il n'a pas prouvé son cas. En ce qui concerne l'allégation du demandeur selon laquelle l'annexe 07 (la note de performance du demandeur pour le cycle de rapport 2013/2014 déposé par l'intimé) est «un document E-PAS faux et frauduleux», le tribunal a accepté les explications fournies par l'intimé et a souligné le Les obligations devaient le tribunal par les parties qui l'ont saisie. Le tribunal a réitéré qu'il était chargé d'examiner les cas portés par les parties en vue d'appliquer correctement les lois pertinentes et de tenir responsable de ceux qui ont agi illégalement. Le tribunal a déclaré que les déclarations fausses et inexactes faites par une partie avec rien d'autre que l'intention de faire des méfaits constituent un comportement contraire à l'éthique. Le tribunal a jugé que les allégations du requérant étaient contraires à l'éthique, infondées, trompeuses et malveillantes.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Refus d'accorder la demande du demandeur de paiement d'une allocation spéciale (SPA) contre un poste d'assistant par courrier G-6.

Principe(s) Juridique(s)

La section 2.1 de ST / AI / 1999/17 permet le paiement d'un spa non soutenu «dans des cas exceptionnels lorsqu'un membre du personnel est appelé à assumer les tâches et les responsabilités complètes d'un poste clairement reconnaissable à un niveau supérieur à son ou le sien pour une période temporaire dépassant trois mois.» La section 5 prévoit les conditions à remplir avant qu'une demande de spa puisse être prise en compte. Ces conditions comprennent l'exigence selon laquelle la demande de SPA peut être lancée par le membre du personnel ou son superviseur. Il doit également y avoir une déclaration du superviseur selon lequel le membre du personnel a remporté la pleine fonction du poste de niveau supérieur et que le membre du personnel a démontré une capacité à répondre pleinement aux attentes de performance de toutes les fonctions du poste.

Résultat

Rejeté sur le fond

Texte Supplémentaire du Résultat

La demande a échoué dans son intégralité parce que le demandeur n'a pas établi son affirmation selon laquelle il a rempli les fonctions complètes du poste G-6 de niveau supérieur dans sa sous-unité entre mars 2012 et août 2015. Le tribunal a conclu qu'il n'avait pas droit à le paiement du spa.

Applicants/Appellants

Derseh

Entité

CEA

Numéros d'Affaires

UNDT/NBI/2016/069

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

Nairobi

Date of Judgement

10 Mai 2019

Duty Judge

Juge Izuako

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Prestations et droits

Indemnité spéciale de poste

Compensation

Réaffectation ou transfert

Droit Applicable

Instructions Administratives

- ST/IA/1999/17

TCNU Règlement de procédure

- Article 16.1